

[Français]

L'hon. M. Asselin: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: L'honorable député de Charlevoix invoque le Règlement.

L'hon. M. Asselin: L'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce m'a laissé entendre que la question aurait pu lui être posée et qu'il possédait la réponse. Est-ce que l'honorable ministre peut répondre à la question que j'ai posée?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Il ne s'agissait pas d'un rappel au Règlement. Je suggère à l'honorable ministre, qui possède la réponse, de la donner à l'honorable député après la période des questions orales.

* * *

LES INONDATIONS

COLOMBIE-BRITANNIQUE—L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS

[Traduction]

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Environnement, puis-je m'adresser au premier ministre? Le ministre des Anciens combattants, accompagné d'au moins deux députés libéraux de l'arrière-ban, ayant visité la semaine dernière les régions de la Colombie-Britannique inondées par suite du dégel exceptionnel du printemps, a-t-il fait au gouvernement une recommandation quelconque touchant l'indemnisation des sinistrés?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit hier à la Chambre, le ministre des Anciens combattants, accompagné du représentant de Kamloops-Cariboo, a visité la région sinistrée. J'ai déclaré ici-même que la politique du gouvernement fédéral consistait à étudier les demandes d'indemnisation lorsqu'une requête est adressée en ce sens par la province intéressée. Comme je l'ai dit hier, aucune demande de ce genre ne nous est encore parvenue.

M. Rose: Monsieur l'Orateur, je voudrais un petit éclaircissement, car il y avait beaucoup de bruit, et je n'ai pas bien saisi la réponse. Le gouvernement de la Colombie-Britannique, de concert avec le gouvernement fédéral, envisage-t-il des moyens d'alléger les pertes financières dues à ces désastres, non seulement dans la région de Kamloops, mais aussi si elles se produisaient ailleurs.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à cette même question hier lorsque le député d'Okanagan Boundary l'a posée. Peut-être le député de

[M. l'Orateur.]

Fraser Valley-Ouest a-t-il été victime de l'inondation. La réponse, si je peux la répéter à la Chambre, est que le gouvernement est prêt, comme il l'a toujours été, à envisager tout programme général que pourraient proposer les provinces; mais la Colombie-Britannique n'a pas fait de requête à cet égard.

* * *

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

LES MESURES RELATIVES AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Dirait-il à la Chambre quelles dispositions le gouvernement a prises ou prendra au sujet de la Voie maritime du Saint-Laurent? Le gouvernement trouvera-t-il le moyen de percevoir 300 millions de dollars ou si un règlement à cet effet sera appliqué pour balayer d'un seul coup cette somme, plus l'intérêt, vu qu'il est devenu impossible pour l'Administration de s'acquitter de ses responsabilités?

M. l'Orateur: Cette question, encore une fois, est de nature très générale. Il me semble qu'une question de ce genre devrait normalement être inscrite au *Feuilleton*. Si l'honorable député considère qu'il y a urgence, cette question peut être débattue au moment de l'ajournement.

* * *

L'INDUSTRIE

L'AMÉNAGEMENT D'UN COMPLEXE PÉTROCHIMIQUE À SARNIA—LES PROJETS D'AIDE DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le gouvernement envisage-t-il d'accorder une aide directe à cette nouvelle industrie pétrochimique à l'échelle mondiale que vont installer à Sarnia les sociétés Esso, Polymer et Dupont?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'allais répondre à la question précédente en disant que le gouvernement étudiait actuellement ce projet, ainsi que deux autres, mais qu'il n'avait pas encore pris de décision. Pour répondre en même temps à la question précédente, on tiendra compte des intérêts du Québec dans cette étude, cela ne fait aucun doute. Le ministre provincial de l'Industrie et du Commerce prévoyait cette possibilité et manifestait son opposition.

M. Bell: Le ministre peut-il nous assurer aussi que toutes les industries semblables, en particulier au Nouveau-Brunswick, qui sont actuellement à l'étude seront traitées de manière juste et équitable?

L'hon. M. Pepin: Bien entendu. Le problème, pour l'industrie pétrochimique, varie beaucoup d'une région du Canada à une autre, comme les députés peuvent s'y attendre.